



VENDÉE

CONSEIL GÉNÉRAL

Direction des Ressources Humaines

ARRETE n° 2010 DRH 235
portant tableau d'avancement au grade
d'adjoint administratif de 1^{ère} classe
au titre de 2010

LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

VU le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ;

VU la délibération du Conseil Général du 28 septembre 2007 fixant les ratios d'avancement de grade après avis du Comité Technique Paritaire ;

VU l'avis de la Commission Administrative Paritaire réunie le 2 février 2010 ;

CONSIDERANT les conditions d'avancement exigées pour les fonctionnaires territoriaux ;

SUR la proposition du Directeur Général des Services Départementaux de la Vendée ;

ARRETE :

ARTICLE 1^{er} : Les fonctionnaires désignés ci-après sont inscrits au **tableau d'avancement au grade d'adjoint administratif de 1^{ère} classe**, après examen professionnel, au titre de 2010 :

- 1 - Mme OUVRARD Aurore, adjoint administratif de 2^{ème} classe.
- 2 - Mme BERNARD Emmanuelle, adjoint administratif de 2^{ème} classe.
- 3 - Mme PROUX Emilie, adjoint administratif de 2^{ème} classe.
- 4 - Mme PUIROUX Laëtitia, adjoint administratif de 2^{ème} classe.
- 5 - Mme LOYER Martine, adjoint administratif de 2^{ème} classe.
- 6 - Mme ACHALLE Nadège, adjoint administratif de 2^{ème} classe.
- 7 - Mme PELLETIER Séverine, adjoint administratif de 2^{ème} classe.
- 8 - Mme GERBOUIN Isabelle, adjoint administratif de 2^{ème} classe.
- 9 - Mme PARPAILLON Audrey, adjoint administratif de 2^{ème} classe.
- 10 - Mme LE PETIT CORPS Patricia, adjoint administratif de 2^{ème} classe.
- 11 - Mme GARREAU Myriam, adjoint administratif de 2^{ème} classe.
- 12 - Mme RAVENEAU Pascaline, adjoint administratif de 2^{ème} classe.
- 13 - Mme FRANCHETEAU Martine, adjoint administratif de 2^{ème} classe.
- 14 - Mme GUILLET Pascale, adjoint administratif de 2^{ème} classe.

ARTICLE 2 : Conformément aux dispositions des articles R 421-1 à R 421-5 du code de justice administrative relatives aux délais de recours contentieux en matière administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nantes, 6, Allée de l'Île Gloriette – 44041 NANTES Cédex 01, pendant un délai de deux mois à compter du jour de sa publication par voie d'affichage.

ARTICLE 3 : Le Directeur Général des Services Départementaux de la Vendée est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LA ROCHE SUR YON, le

- 5 FEV. 2010

Le Président du Conseil Général,

Pour ampliation

Le Directeur Adjoint des Ressources Humaines

Certifié exécutoire par le Président du

Conseil Général, compte tenu de la réception

à la Préfecture le

et de la publication le **5 FEV. 2010**

Pour le Président

Le Directeur Adjoint des Ressources Humaines

Jean GUILBAUD

Pour le Président,
Le Directeur Général

Franck VINCENT